



Expulsion lors de non paiement de loyer

Par **jean p**, le **13/05/2009** à **08:52**

Bonjour, je suis locataire d'une maison et j'ai 2 mois de loyer en retard. Le propriétaire me menace de m'expulser des lieux si je ne régularise pas la situation avant fin mai. Quels sont mes droits, considérant que je vis en couple avec 2 enfants de 5 et 2 ans ? Merci.

Par **jeetendra**, le **13/05/2009** à **09:02**

bonjour, prenez rapidement contact avec l'association Droit Au Logement à Nancy, également l'ADIL, ils vous aideront, contactez-les au 03 83 30 31 32 ou 17 Rue Drouin 54000 Nancy. Association départementale d'information sur le logement en Meurthe-et-Moselle (A.D.I.L. 54) 48 rue du Sergent Blandan CO 90019 54 035 NANCY. Tél : 03 83 27 62 72 ou www.adil.org/54/